

Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène, santé et sécurité au travail



Cadre chez Orange en mécénat de compétences.
En responsabilité dans les domaines de la formation, la sécurité et diverses fonctions transverses.

Par Monique BIRGY

Programme

- 1.**
Les obligations générales de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail.
- 2.**
L'organisation des secours.
- 3.**
Le Document Unique afin de transcrire l'évaluation des risques.
- 4.**
Les étapes clés d'une démarche de prévention.
- 5.**
La délégation : un outil de prévention en matière de risques psychosociaux.

Objectifs de la formation

Identifier les enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention des risques professionnels.

Repérer les principaux risques professionnels dans vos structures associatives.

Durée	2 jours
Prix	200 €
Date	21 et 22 juin
Lieux	Toulon
Publics	Responsables de structure